



Accessibilité et qualité d'usage des Bâtiments d'Habitation Collectifs (BHC)

Formation présentielle

Durée : 14 heures

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- ▶ Comprendre les obligations réglementaires de la mise en accessibilité du cadre bâti.
- ▶ Trouver l'information.
- ▶ Comprendre les usages afin de trouver des solutions.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- ▶ Le formateur alternera entre de la transmission de connaissances/compétences et les cas pratiques pour favoriser l'acquisition par les stagiaires.
- ▶ Matériel pédagogique : support de formation PPT.
- ▶ Activité interactive : temps d'échanges avec les participants.

MODALITÉS DE POSITIONNEMENT ET D'ÉVALUATION

Modalités de positionnement :

- ▶ Entretien avec l'équipe pédagogique en amont et le client ou son représentant pour l'identification des besoins des bénéficiaires.
- ▶ Autopositionnement sur des compétences.
- ▶ Recueil des attentes des bénéficiaires par le formateur en début de session.

Modalités d'évaluation des acquis :

- ▶ Pendant la formation, validation des acquis en temps réel par le questionnement et la contribution des stagiaires.
- ▶ En clôture de session, bilan de fin de formation individuel réalisé par le formateur.
- ▶ Evaluation de la satisfaction à chaud.
- ▶ Evaluation du transfert des acquis en situation professionnelle via les évaluations à froid notamment dans le cadre des entretiens professionnels et annuels.
- ▶ Mise en place de mesures correctives si nécessaire.

MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS

- ▶ Pour accéder à cette formation, il faut en faire la demande lors des entretiens de développement ou lors de la campagne de recueil des besoins en formation.
- ▶ L'accord hiérarchique est nécessaire.
- ▶ Les délais d'accès sont variables et dépendent du calendrier des formations.

PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- ▶ Nous sommes disponibles pour échanger avec vous sur vos besoins afin de mettre en place les solutions optimales pour vous accueillir.
- ▶ Merci de nous envoyer un message sur la boîte mail IHC.

PUBLIC

Chargé(e)s / Responsables de projets de développement immobilier

PRÉ-REQUIS

Maîtriser la langue française

INTERVENANT

Formateur expert en projet de développement immobilier

LIEU

Sessions inter : Metz ou Paris
Sessions intra : selon demande

TARIF

Nous consulter

CONTACT

ihc@batigere.fr
03 87 39 57 03

CONTENU PÉDAGOGIQUE

1 / 2

1. Loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées

- ▶ Explication du contexte réglementaire
- ▶ Le principe de la chaîne de déplacement et ses enjeux
- ▶ Les arrêtés de l'accessibilité aux habilitations BHC et ERP mis à jour

2. Définitions du handicap, PMR et usages

- ▶ Les statistiques
- ▶ Définition du et des handicaps.
- ▶ Du handicap à l'usage

3. Le rôle et les enjeux de la concertation avec les usagers et les commissions d'accessibilité

4. Les points d'accessibilité d'un BHC

- ▶ Les cheminements extérieurs et stationnements
- ▶ Les entrées et accès
- ▶ Les parties communes intérieures
- ▶ Les circulations horizontales et verticales (dont escalier et ascenseur)
- ▶ Les logements
- ▶ Les logements en rdc, desservis par ascenseur
- ▶ La signalétique



Accessibilité et qualité d'usage des Bâtiments d'Habitation Collectifs (BHC)

CONTENU PÉDAGOGIQUE

2 / 2

5. Mise en situation et analyse d'un site à définir

- ▶ Visite d'un site à définir (lieu de formation ou projet réalisé par Batigère)
- ▶ Analyse selon les points des prescriptions techniques
- ▶ Parcours avec fauteuil roulant, masques occultants, exercice cognitif

6. Bilan et échanges

PUBLIC

Chargé(e)s / Responsables de projets de développement immobilier

PRÉ-REQUIS

Maîtriser la langue française

INTERVENANT

Formateur expert en projet de développement immobilier

LIEU

Sessions inter : Metz ou Paris

Sessions intra : selon demande

TARIF

Nous consulter

CONTACT

ihc@batigere.fr

03 87 39 57 03